

### Signature du contrat de réciprocité entre le Pays d'Armagnac et Toulouse Métropole

Le mercredi 21 septembre, Toulouse Métropole et le Pays de l'Armagnac (Gers) ont signé leur contrat de réciprocité. Pour Jean-Luc Moudenc, Maire de Toulouse, Président de Toulouse Métropole, c'est le quatrième accord de coopération acté avec les territoires voisins.

Les coopérations prévues s'exprimeront notamment dans le champ de la transition écologique et énergétique, dans le domaine de l'agriculture, de l'alimentation et du développement des circuits courts de proximité, au titre de la valorisation patrimoniale, touristique et culturelle.

Pour le Pays d'Armagnac, ce contrat rejoint l'ambition de faire de la transition une opportunité de développement économique par la création d'emplois et de richesse.

« Pour relever ce défi, nous ne pouvons compter sur nos seuls atouts. Nous devons nécessairement rechercher complémentarités et solidarités avec la métropole toulousaine » indique Michel GABAS, Maire d'Eauze, Président du Pays d'Armagnac.

Pour Jean-Luc Moudenc « l'engagement de ce nouveau contrat de réciprocité, le second pour nous dans le Gers, conforte notre volonté de ne pas opposer l'urbain et le rural ; tout au contraire, la dynamique ou les ressources de l'un sont une chance pour l'autre ! Ces coopérations entre territoires vont de plus en plus se développer ».

Le contrat de réciprocité entre le Pays d'Armagnac et Toulouse Métropole a été signé en présence de Monsieur le Préfet du Gers, Xavier BRUNETIERE, des principaux élus et d'acteurs représentatifs de la vitalité de l'économie locale.

#### [>> Télécharger la photo](#)

« L'alliance des territoires » à partir de Toulouse Métropole se déploie d'ores déjà à différentes échelles : au niveau régional, avec sa métropole sœur, Montpellier Méditerranée Métropole, à l'échelle du réseau des « villes à 1 heure » membres du Dialogue Métropolitain de Toulouse, dans le cadre de contrats de réciprocité « ville-campagne » avec le PETR des Portes de Gascogne ou la communauté de communes Cœur et Côteaux du Comminges.

Service de presse  
Hôtel de Ville, place du Capitole  
31000 Toulouse  
tel. 05 61 22 21 47  
[service.presse@toulouse-metropole.fr](mailto:service.presse@toulouse-metropole.fr)  
[espacepresse.toulouse-metropole.fr](http://espacepresse.toulouse-metropole.fr)

Suivez toutes les informations du  
service de presse sur le fil  
Twitter [@PresseToulouse](#)

